

Arrêté du 10 octobre 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Beaune
NOR : JUSB1127923A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1er octobre 2011, mis fin aux fonctions de Monsieur Jérôme BIERMANN, adjoint administratif, en sa qualité de régisseur titulaire du tribunal d'instance de Beaune.

Article 2

Madame Agnès FUGIER, greffière du deuxième grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Beaune.

Article 3

Madame Agnès DECOSNE épouse PINET, greffière du premier grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante du tribunal d'instance de Beaune, en remplacement de Madame Agnès FUGIER.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Dijon en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 10 octobre 2011.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK